

Compte rendu Réunion du conseil municipal de Rosières Du Samedi 28 novembre 2015

Fusion des communautés de communes :

Une réunion de travail et d'information ouverte au public aura lieu ultérieurement

Concurrence potentielle taxi :

A la demande de Monsieur le Maire Monsieur Eric Tavernier installé sur la commune depuis longtemps est intervenu pour informer et pour exprimer ses inquiétudes face à la concurrence potentielle qui demande une licence de taxi.

Il explique qu'un taxi est viable pour environ 2500 habitants et qu'il est déjà en concurrence avec d'autres entreprises extérieures à la commune.

Le Maire s'engage à discuter avec la maison de retraite et de convalescence afin que le service de proximité porté par Eric Tavernier soit plus utilisé.

Salle polyvalente :

Nous devons faire aboutir le projet avant la fin du mandat. La commission constituée à cet effet va donc débiter son travail. Une réflexion doit être engagée sur son implantation et l'aménagement des lieux actuels.

Demande d'acquisition d'un chemin :

Au lotissement Le Rouiller les familles Tavernier, Tempère, Chevalier et Echaubard proposent de faire l'acquisition du chemin situé derrière leurs propriétés.

La décision sera prise lors du prochain conseil municipal ce qui permettra aux élus de se rendre sur le terrain pour appréhender au mieux la situation.

Personnel communal :

Florian Mialon à compter du 1 janvier 2016 et Aurélien Masclaux à compter du 1 décembre 2015 sont employés aux services techniques en Contrat Emploi Avenir 35 heures hebdomadaires pour une durée de 3 ans.

Béatrice Dominguez est employée en Contrat Unique d'Insertion à compter du 1^{er} janvier 2016 26 heures hebdomadaires pour une durée d'un an. Son service s'effectuera principalement à la cantine scolaire et à l'école publique.

Tableau numérique :

2 tableaux numériques vont être installés : 1 à l'école publique et 1 à l'école privée pour un coût global de 7000 euros. Les acquisitions peuvent être subventionnées par l'Etat au titre de la DETR

Valorisation de la Roche de Chastel:

La municipalité souhaite l'installation d'une table d'orientation au sommet de la Roche de Chastel. Jean Pierre Julien nous fait une proposition pour un panneau en lauze pour un coût de 1500 euros HT.

Quelques élus font remarquer que l'accès au sommet de la Roche doit être amélioré avant de s'engager sur de telles dépenses.

Régularisation bornage propriété Quintin place de la Gare :

Monsieur le Maire rappelle que l'aménagement de la place de la Gare nous amène à régulariser l'alignement devant la propriété Quintin par rapport à l'espace public, le conseil municipal approuve cette régularisation

Budget biens de sections :

Nous devons prendre une délibération pour clôturer le budget annexe « Le Fayat Galland Gougeard ». Le conseil municipal donne son accord.

Centre de Gestion de la Haute Loire:

Le renouvellement de la convention avec le service « Assistance Progiciels CDG 43 » (prestations de suivi, de dépannage et de maintenance) est voté à l'unanimité.

Contrat de maintenance :

Le contrat de maintenance du logiciel GED devient obligatoire en 2016 pour un montant de 57 euros HT mensuels.